

« Publifin se moque du Parlement » : la mise en demeure d'André Antoine

Le président Antoine se dit à bout de patience. Il n'invite plus Publifin à se plier aux recommandations de la commission d'enquête.

Il convoque.

« C'est la volonté de tout le Parlement. »

• La rédaction

« Dans le dossier Publifin, le Parlement wallon doit s'interposer. Vite et bien. Il y a le feu. »

Le président du Parlement wallon est en colère. « Publifin se moque de nous. Et se moque de la démocratie », s'impatiente André Antoine (cdH). Selon les recommandations de la commission d'enquête parlementaire, l'intercommunale liégeoise doit envoyer un rapport trimestriel au Parlement wallon (nos éditions du 7 novembre dernier). « Nous n'avons eu ni celui de juillet, ni celui d'octobre. J'ai écrit, j'ai demandé, j'ai été patient. Maintenant, ça suffit ! »

« Ils doivent s'expliquer »

Au nom de tout le bureau élargi du Parlement wallon, où siègent Écolo, le PS, le MR et le cdH, il « somme » Publifin de transmettre à l'assemblée les deux rapports manquants (quitte à organiser la confidentialité de certaines données sensibles dont la diffusion inquiète l'intercommunale).

Et il veut entendre les diri-

geants de l'intercommunale dans le courant du mois de décembre, la semaine du 10 ou du 17, en commission des Pouvoirs locaux : « Ils doivent venir s'expliquer sur leur stratégie s'il y en a une nouvelle, sur le respect des recommandations parlementaires en termes de transparence, gouvernance et périmètre des activités ».

Rappelons que le ministre-président Willy Borsus (MR) attend lui aussi d'y voir enfin clair dans le dossier d'ici à la fin décembre.

« Justement, nous sommes en phase, reprend André Antoine. Et j'ai beaucoup de respect pour le gouvernement. Mais à l'heure où l'intercommunale tente de se refaire une virginité en changeant de nom (il a en effet été annoncé, en fin de semaine dernière, que l'intercommunale serait rebaptisée dans les prochaines semaines "Enodia"), il est tout à fait inacceptable qu'une structure publique se soustraie de la sorte à une recommandation parlementaire. Ce n'est pas parce que Publifin deviendrait Enodia que les recommandations doivent être discrètement enterrées. Je suis désolé, mais il y a un droit de suite. Pas question de se dérober. Je n'accepterai pas ce jeu de cache-cache. »

« Le sort de la presse, c'est notre sort à nous »

À titre personnel, il invite les mandataires concernés à voter contre le 2^e rapport de mise en œuvre du plan stratégique 2017-2019 lors de l'assemblée générale du 30 novembre, « pour contraindre l'intercommunale à se conformer à ses obligations légales et éthiques ».

D'autant, ajoute-t-il, que le plan de restructuration aux Éditions

de l'Avenir (ÉdA) rend la situation très urgente, le plan pré-pension-RCC étant supposé se clôturer le 31 décembre.

André Antoine n'est pas plus partant que le MR pour une formule de portage temporaire des ÉdA par la Région. Il attend que la piste de la société coopérative et participative (une SCOP, nos éditions du 9 novembre), lancée par l'Association des journalistes professionnels, soit mieux construite. Mais il considère que

Ce n'est pas parce que Publifin devient Enodia que les recommandations sont discrètement enterrées.

la marque d'intérêt du groupe IPM (*La Libre, La Dernière Heure*) a des airs de moindre mal. « Il faut donner une chance à ce que cette offre soit analysée. C'est la seule offre et elle a du sens sur le plan du pluralisme. Il faut déverrouiller la situation. Amener François le Hodey (CEO d'IPM) à venir autour de la table. Je ne peux pas me contenter d'une mise en scène au Parlement wallon. Je ne peux pas accepter le pourrissement », s'emporte le président wallon.

« Si on ne réagit pas, on n'aboutira qu'à une seule chose : l'appauvrissement de l'expression et du débat politique. Parce que le sort de la presse, c'est notre sort à nous. Si les députés du Parlement ne s'emparent pas de cette urgence, alors ils renieraient leur engagement. Aujourd'hui, au bureau élargi du Parlement, on était tous d'accord : ce dossier va et doit nous revenir. Le Parlement doit s'interposer. » ■

Une certaine tension entre socialistes

Patrick Prévot est député wallon PS. Il a fait partie de la commission d'enquête parlementaire Publifin. Et hier, il a écrit sur Twitter tout le mal qu'il pense de la désignation de certains « anciens de Nethys et de Publifin » au collège de la Ville de Liège, l'un poursuivant sa mission d'échevin (Pierre Stassart, 12^e score

sur la liste) et l'autre se préparant à coiffer d'ici un an la casquette de président du CPAS (Jean-Paul Bonjean). « Pour bons et loyaux services rendus ? » réagit Patrick Prévot sur son compte Twitter, ajoutant une brochette de smileys exprimant le dégoût.

À quoi l'échevine PS liégeoise Julie Fernandez Fernandez répond : « Un peu de retenue non ? »

Prévot embraie : « Je constate qu'on trouve plus facilement des solutions pour l'ancienne équipe de Publifin que pour les travailleurs du groupe L'Avenir ». Et sur le banc

de Vert Ardent (future opposition à Liège), ce tweet satisfait d'un militant : « Heureux de voir que des dents grincent au PS. »